

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 16 mai 2013

Monsieur Donald Martel  
Ministère des Transports du Québec  
1er étage  
3950, boulevard Harvey  
Jonquière (Québec) G7X 8L6  
Canada

**Objet : Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique  
à Hébertville-Station  
Questions complémentaires du 16 mai 2013 (DQ11)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici **le 21 mai prochain**.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j.

## Annexe de questions du 16 mai 2013

Une lettre du MTQ datant de janvier 2013 mentionne que les aménagements en place sur la route 170 répondent déjà à la future vocation du 9<sup>e</sup> Rang qui permettrait d'accéder au LET projeté à Hébertville-Station (PR8.7.1, annexe A). Toutefois, la commission a pu constater que la voie de décélération pour les véhicules en provenance de l'ouest et tournant sur le 9<sup>e</sup> Rang est très courte, d'une part, et qu'il n'y a pas de voie d'accélération pour les véhicules sortant du 9<sup>e</sup> Rang et se dirigeant vers l'ouest, d'autre part. Il s'agit des principaux mouvements de véhicules lourds qui seraient engendrés par les activités au LET projeté. Le promoteur estime le nombre de passages de véhicules lourds en période d'exploitation à 60 par jour, soit environ 6 à l'heure en période journalière, alors que la route 170 aurait un débit journalier moyen de 20 000 véhicules (PR3.1, p. 74).

- Pourriez-vous valider le débit journalier moyen sur la route 170 dans le secteur du 9<sup>e</sup> Rang de Saint-Bruno?
- Quel serait l'impact de l'augmentation de débit sur la route 170 qui serait occasionnée par le projet, en l'occurrence des véhicules lourds?
- Est-ce que les mouvements de véhicules lourds qui seraient engendrés par l'exploitation du LET projeté à l'intersection avec la route 170, impliquant la décélération et l'accélération sur une voie rapide ayant un débit routier élevé, pourraient entraîner des problèmes de sécurité?
- Est-ce que des aménagements particuliers devraient être envisagés afin d'améliorer la sécurité? À quel moment seraient-ils réalisés et aux frais de qui, le cas échéant?